



© Mohamed Aly Diabate / Fairtrade International / Fairpicture



En bref :

La Stratégie 2.0 de Fairtrade pour un revenu décent

2022-2025

Le contexte et le défi

Le droit à un revenu décent est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Cela signifie que les producteurs à plein temps ont le droit de gagner un revenu décent grâce au produit de leur exploitation et qu'ils devraient pouvoir payer un salaire décent à leurs travailleurs. Les revenus et les salaires décents sont aussi reconnus comme des facteurs contribuant considérablement à la réalisation de plusieurs des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, notamment l'Objectif 1 : Pas de pauvreté.

On observe une volonté du marché de faire progresser les discussions sur les revenus décents et sur les salaires décents. Ces dernières années, les industries du cacao et du café ont déclaré que leurs secteurs ne seront jamais durables si les producteurs ne sont pas en mesure de gagner un salaire décent et elles se sont engagées à faire des revenus décents une réalité dans les pays producteurs. De même, les principaux distributeurs européens se sont engagés à atteindre des salaires et des revenus décents dans leurs chaînes d'approvisionnement de bananes.

Malgré cette reconnaissance et les bonnes intentions, la grande majorité des petits producteurs continuent à vivre dans la pauvreté. Les effets dévastateurs du changement climatique, la flambée de l'inflation et l'extrême volatilité des prix diminuent davantage leurs chances de gagner un revenu décent grâce à l'agriculture et, par conséquent, les jeunes quittent les zones rurales à la recherche de meilleurs moyens de gagner leur vie.

Notre ambition

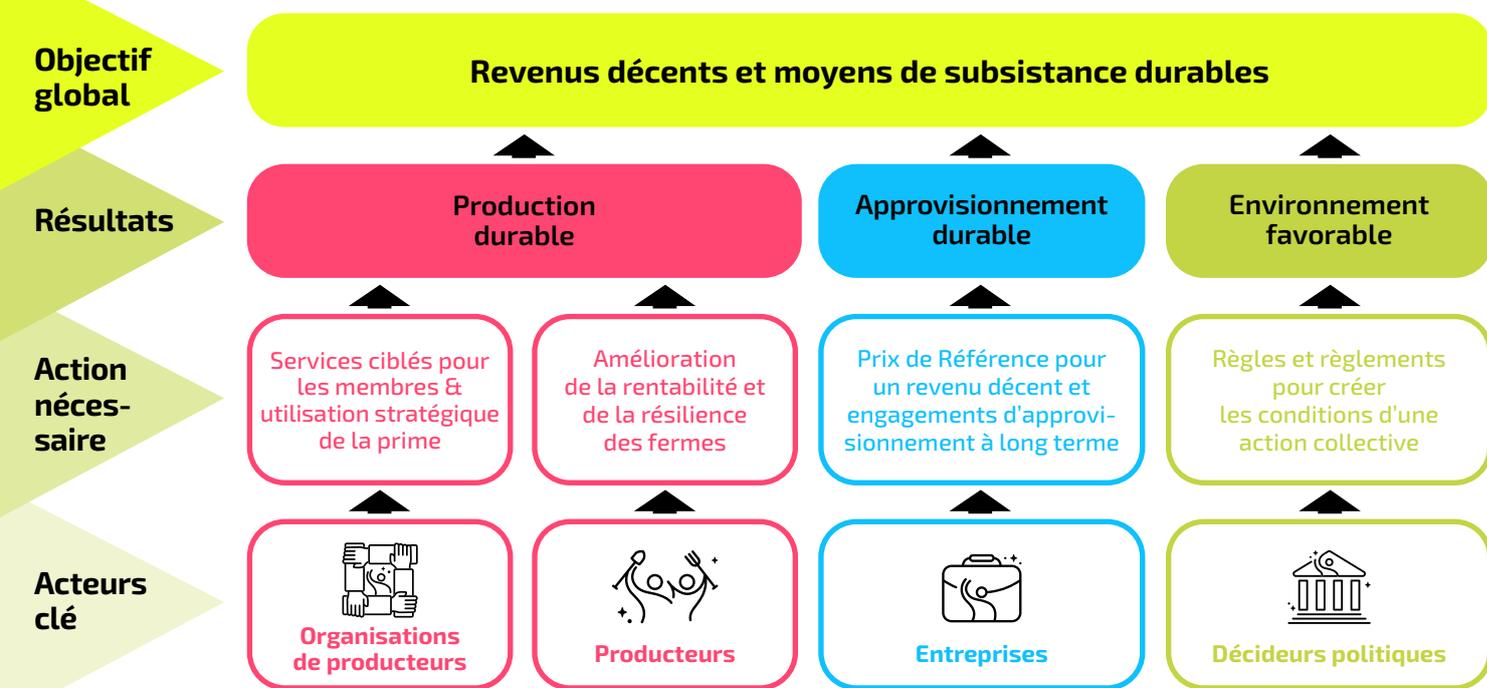
L'obtention de moyens de subsistance durables pour les producteurs et les travailleurs est au cœur de la mission de Fairtrade.

Nous avons établi une feuille de route pour permettre aux producteurs de gagner des revenus décents qui va au-delà de la certification. Cette feuille de route fait partie de notre stratégie sur le revenu décent depuis son lancement en 2017. La stratégie a maintenant été mise à jour pour intégrer les enseignements de nos expériences et les développements du secteur de la durabilité.

La stratégie définit ce qui doit être réalisé au-delà des activités habituelles de Fairtrade pour réaliser notre ambition. Le rôle actif des producteurs et des organisations de producteurs dans l'amélioration des revenus est au cœur de la stratégie. Ils ne pourront, toutefois, remplir leur rôle que si d'autres parties prenantes prennent des mesures appropriées. Fairtrade invite les entreprises tout au long des chaînes d'approvisionnement, les gouvernements des pays producteurs et consommateurs ainsi que la société civile à assumer ensemble leurs responsabilités et à rendre possibles les revenus décents.



Comment nous allons travailler pour combler l'écart de revenu



Comblant l'écart entre les revenus moyens actuels des producteurs et les revenus décents nécessite une approche intégrée multipartite qui englobe trois éléments clés : **une production durable, des pratiques d'approvisionnement durables et un environnement favorable.**

Les producteurs ont comme responsabilité principale l'augmentation de la productivité agricole grâce à la mise en œuvre de pratiques agricoles durables, ce que leur permet de faire un prix qui contribue à un revenu décent.

Les organisations de producteurs jouent un rôle clé dans la création de valeur pour leurs membres en leur fournissant les services dont ils ont besoin, par exemple, pour améliorer les pratiques agricoles grâce à une assistance technique, réduire les coûts grâce à la fourniture d'intrants subventionnés ou diversifier leurs revenus grâce à des prêts.

Les entreprises sont responsables des pratiques d'achat durables, notamment grâce à des relations d'approvisionnement à long terme et au paiement de prix durables. De cette façon, les organisations de producteurs peuvent planifier leurs activités et payer à leurs membres un prix qui couvre leurs investissements agricoles afin qu'ils puissent progresser vers des revenus décents.

Enfin, **les gouvernements et les décideurs politiques** peuvent mener l'action collective nécessaire pour remplir ces conditions à grande échelle, en mettant en place des politiques qui placent l'ensemble de l'industrie sur un même pied d'égalité.

Compte tenu de ce qui précède, notre nouvelle stratégie décrit **six domaines interdépendants** d'interventions sur lesquels nous nous concentrerons jusqu'en 2025.

Standards – Les Standards Fairtrade constituent l'épine dorsale de notre travail et offrent une base solide pour l'atteinte de nos objectifs stratégiques, les revenus décents y compris. Les standards sont régulièrement revus et l'inclusion de nouvelles exigences pour les acteurs commerciaux et les producteurs sera envisagée une fois que des interventions volontaires se seront révélées efficaces. De cette façon, des éléments volontaires de la stratégie pourraient être intégrés dans nos activités habituelles. Des exemples pourraient inclure le renforcement d'exigences importantes en matière d'approvisionnement dans le Standard Fairtrade pour les Acteurs Commerciaux, ou des recommandations supplémentaires concernant l'investissement stratégique de la Prime Fairtrade par les organisations de producteurs.

Prix de Référence pour un revenu décent – Un prix durable est un élément essentiel de la Stratégie pour un revenu décent de Fairtrade. Les Prix de Référence pour un revenu décent indique le prix nécessaire à un ménage de producteurs typique ayant une taille d'exploitation viable et un niveau de productivité durable pour tirer un revenu décent des ventes de sa récolte. Le processus de détermination des prix se fonde sur une évaluation des rendements actuels, des superficies cultivées et des investissements agricoles, afin de fixer des objectifs réalistes pour chacun de ces principaux facteurs de revenu. Les prix de référence coexisteront avec le Prix Minimum et la Prime Fairtrade comme outil complémentaire de prix et de plaidoyer, et que les entreprises peuvent décider volontaire de payer.

Une méthodologie accélérée permet aussi de calculer des Prix de Référence pour un revenu décent « de substitution » pour des chaînes d'approvisionnement spécifiques et/ou pour des produits Fairtrade moins courants.

Services sur mesure aux entreprises – Au-delà des Standards Fairtrade, les partenaires industriels qui souhaitent aller plus loin dans leur responsabilité en matière de revenus décents peuvent travailler avec Fairtrade pour développer des projets sur mesure qui répondent aux besoins spécifiques et aux priorités partagées des partenaires d'approvisionnement. Nous offrons aux partenaires commerciaux engagés une gamme d'interventions possibles à partir desquelles un projet personnalisé peut être conçu, à la suite d'une évaluation des bases économiques de l'exploitation. Les services de vérification indépendants de FLOCERT peuvent y être intégrés, par exemple, pour le suivi des paiements versés aux producteurs et le suivi de l'évolution des revenus des producteurs. Diverses combinaisons d'interventions sont déjà en cours avec les producteurs de cacao et de café : des **projets liés au revenu décent** incluent le paiement d'un Prix de Référence pour un revenu décent, ce qui n'est pas le cas de **projets d'amélioration des revenus**. Un nouveau **Fonds d'Innovation pour le revenu décent de Fairtrade** sera mis en place pour les entreprises qui n'ont pas de chaînes d'approvisionnement traçables, par exemple, parce qu'elles s'approvisionnent en utilisant le bilan de masse ou parce qu'elles ont de nombreux fournisseurs mais veulent contribuer à des projets innovants sur le revenu décent et à un apprentissage commun.

Programmes de soutien aux producteurs – Les services visant à renforcer les organisations de producteurs seront étendus pour qu'elles soient elles-

mêmes mieux équipées pour aider leurs membres producteurs à augmenter leurs revenus et à réduire leurs coûts afin de créer des entreprises viables. En développant les programmes réussis que les trois réseaux de producteurs régionaux de Fairtrade fournissent déjà, des services seront approfondis ou étendus dans des domaines, tels que :

- Compétences entrepreneuriales
- Amélioration de la productivité
- Résilience climatique
- Inclusion du genre
- Leadership des jeunes

Plaidoyer – Fairtrade plaide pour une réglementation politique ambitieuse et des engagements sectoriels qui placent la barre très haut et assureront de réels progrès en matière de revenus décents. Cet « environnement favorable » est crucial pour susciter une action collective de la part des entreprises en vue d'atteindre, à terme, des revenus décents. Les possibilités comprennent l'intégration d'exigences en faveur du revenu décent dans la législation liée à la diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement, et l'influence sur les accords sectoriels pour inclure des engagements ambitieux en matière de revenu décent pour l'industrie.

Suivi, évaluation et apprentissage – La collecte de données économique de base liées au niveau des fermes et l'évaluation des écarts par rapport aux revenus décents sont essentielles pour comprendre les leviers permettant d'améliorer les revenus des producteurs, concevoir des stratégies appropriées et établir des niveaux de prix durables. Ensuite, il est crucial de suivre l'amélioration du revenu des ménages qui participent à l'un de nos projets liés au revenu décent pour évaluer l'efficacité de nos interventions, identifier ce qui fonctionne le mieux et tirer parti des succès. Grâce à des rapports transparents sur les indicateurs de performance clés, Fairtrade veut montrer la voie vers des revenus décents et encourager la participation des entreprises.

En savoir plus

Pour plus d'informations sur la stratégie de revenu décent de Fairtrade, contactez Carla Veldhuyzen, Conseillère principale de Fairtrade International pour les moyens de subsistance durables à : c.veldhuyzen@fairtrade.net